



- |  |   |
|--|---|
| UAa - Centre urbain  | AV - Agricole Valorisée   |
| UAb - Nouvelle centralité  | AP - Agricole Préservée   |
| UAc - Centre bourg   | NJ - Naturelle parcs et jardins publics                               |
| UAd - Coeur de village et Hameau   | NV - Naturelle Valorisée  |
| UBa - Péricentre intensification   | NVJ - Naturelle Valorisée jardins partagés                            |
| UBb - Péricentre intermédiaire   | NVc - Naturelle Valorisée carrière                                    |
| UBc - Grand ensemble   | NVs - Naturelle Valorisée STECAL                                      |
| UCa - Ensemble d'habitat collectif   | NP - Naturelle Préservée  |
| UDa - Pavillonnaire diversifié   | NPH - Naturelle Préservée Humide                                      |
| UDb - Pavillonnaire diffus   | NPr - Naturelle Préservée réservoir de biodiversité                   |
| UDc - Pavillonnaire ordonné  | NE - Naturelle Equipement   |
| UDd - Pavillonnaire densifié   | NEi - Naturelle Equipement d'intérêt collectif et de services publics |
| UDE - Pavillonnaire Bord de Seine  | NEI - Naturelle Equipement Espace de loisirs                          |
| UEa - Activité économique  | NS - Naturelle Seine  |
| UEm - Activité économique mixte  | NSh - Naturelle Seine Ile Habitée                                     |
| UEf - Activité portuaire fluviale  | NSn - Naturelle Seine Ile Naturelle                                   |
| UP - Zone Campus Paris Saint Germain   |   |
| UX - Equipement  |   |
| 1AU - Zone à urbaniser mixte   |   |
| 1AUE - Zone à urbaniser économique   |   |
| 1AUP - Zone à urbaniser Campus Paris Saint Germain   |   |
| 1AUX - Zone à urbaniser équipement   |   |
| 2AUm - Zone à urbaniser à long terme à vocation mixte  |   |
| 2AUE - Zone à urbaniser à long terme à vocation économique   |   |
| 2AUP - Zone à urbaniser à long terme à dominante d'activités économiques associées au Campus Paris Saint Germain |   |
| 2AUX - Zone à urbaniser à long terme à vocation équipement   |   |

- La destination des constructions et l'usage des sols**
- Construction susceptible de changer de destination
  - Emplacement réservé mixité sociale
  - Emplacement réservé
  - Linéaire toute activité
  - Linéaire commercial
  - Servitude de localisation
  - Périmètre d'attente de projet
  - Tracé de voie ou chemin

- La morphologie et l'implantation des constructions**
- XX m Hauteur
  - XX % Coefficient d'Emprise au Sol - CES
  - XX % Coefficient de Plaine Terre - CPT

- Modalités d'application des dispositions réglementaires**
- OAP de Secteurs à Echelle Communale
  - Bande de 50 m
  - Marge de recul (L.111-8 Code de l'Urbanisme)
  - Recul obligatoire

- La qualité paysagère et écologique**
- Coeur d'îlot et lisière de jardin
  - Espace collectif végétalisé
  - Arbre identifié
  - Continuité paysagère (alignement d'arbres, talus, haie)
  - Boisement urbain
  - Espace boisé classé - EBC

- La qualité urbaine et architecturale**
- Edifice patrimoine urbain et rural avec fiche
  - Ensemble bâti
  - Continuité bâtie
  - Ensemble cohérent
  - Edifice patrimoine urbain et rural dans un ensemble sans fiche

- Limite communale

- Dispositions graphiques complémentaires :**
- Plan de zonage de synthèse : se reporter à la pièce 5.1
  - Plan des enveloppes d'alerte des zones humides : se reporter à la pièce 5.3
  - OAP de Secteurs à Enjeux Métropolitains : se reporter à la Pièce III, Partie 2
  - OAP Commerce et Artisanat : se reporter à la Pièce III, Partie 1
  - OAP Trame verte et bleue et Belvédères : se reporter à la Pièce III, Partie 4

PARVENU LE  
20 DEC 2023

SEINE-VAL D'OISE  
78 MAIRIES LE 10/11/2023

# PLU

Plan Local d'Urbanisme  
Intercommunal  
Grand Paris Seine & Oise

PLU APPROUVÉ VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 16/01/2020

Le Président  
Philippe TAUTOU

## IV — REGLEMENT

### Partie 5 — DISPOSITIONS GRAPHIQUES

#### 5.2. Plans de zonage par commune

#### Flins-sur-Seine

Délibération CC\_2023-12-14\_39 du 14 décembre 2023 portant approbation de la modification générale n°1 du PLU

construireensemble.gpséo.fr